

La situation démographique du Québec à l'heure du référendum

Michel Amyot, Mireille Baillargeon, Claire Benjamin, Jean-François Lachapelle, Yolande Lavoie, Robert Maheu, Victor Piché et Michel Robillard

Volume 9, numéro 3, décembre 1980

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/600831ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/600831ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association des démographes du Québec

ISSN

0380-1721 (imprimé)

1705-1495 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Amyot, M., Baillargeon, M., Benjamin, C., Lachapelle, J.-F., Lavoie, Y., Maheu, R., Piché, V. & Robillard, M. (1980). La situation démographique du Québec à l'heure du référendum. *Cahiers québécois de démographie*, 9(3), 97–114.
<https://doi.org/10.7202/600831ar>

Résumé de l'article

L'article présente la situation démographique du Québec à l'heure du référendum en resituant son évolution dans le contexte démographique du Canada et des pays industrialisés.

Le Québec et le reste du Canada constituent deux entités démo-linguistiques qui se différencient de plus en plus et qui se réfèrent chacune à un territoire bien délimité. Le premier, sous l'effet de la Charte de la langue française (mesure gouvernementale favorisant l'épanouissement de cette langue au Québec), devrait devenir de plus en plus français dans la composition de sa population comme dans sa langue de travail, des communications et de l'affichage. Le second devrait devenir, quant à lui, de plus en plus anglais par suite de l'assimilation grandissante de ses minorités francophones et de l'apport d'une immigration internationale importante qui vient grossir sa majorité anglophone.

La population du Québec, comme celle de la plupart des pays industrialisés, est appelée à connaître une croissance lente et un vieillissement de sa structure par âge, situation qui ne présente pas que des désavantages mais qui implique certaines reconversions. Plus inquiétante sans doute est la perte relative de poids démographique du Québec dans l'ensemble canadien et ses conséquences politiques.

Michel AMYOT, Mireille BAILLARGEON, Claire BENJAMIN, Jean-F. LACHAPELLE,
Yolande LAVOIE, Robert MAHEU, Victor PICHÉ, Michel ROBILLARD*: LA SITUATION DÉMOGRAPHIQUE DU QUÉBEC À L'HEURE DU RÉFÉRENDUM

RÉSUMÉ

L'article présente la situation démographique du Québec à l'heure du référendum en resituant son évolution dans le contexte démographique du Canada et des pays industrialisés.

Le Québec et le reste du Canada constituent deux entités démographiques qui se différencient de plus en plus et qui se réfèrent chacune à un territoire bien délimité. Le premier, sous l'effet de la Charte de la langue française (mesure gouvernementale favorisant l'épanouissement de cette langue au Québec), devrait devenir de plus en plus français dans la composition de sa population comme dans sa langue de travail, des communications et de l'affichage. Le second devrait devenir, quant à lui, de plus en plus anglais par suite de l'assimilation grandissante de ses minorités francophones et de l'apport d'une immigration internationale importante qui vient grossir sa majorité anglophone.

La population du Québec, comme celle de la plupart des pays industrialisés, est appelée à connaître une croissance lente et un vieillissement de sa structure par âge, situation qui ne présente pas que des désavantages mais qui implique certaines reconversions. Plus inquiétante sans doute est la perte relative de poids démographique du Québec dans l'ensemble canadien et ses conséquences politiques.

* a/s Mireille Baillargeon, Direction de la recherche, ministère de l'Immigration, 355, rue McGill, Montréal, Qué.

LA SITUATION DÉMOGRAPHIQUE DU QUÉBEC À L'HEURE DU RÉFÉRENDUM

Par Michel AMYOT, Mireille BAILLARGEON, Claire BENJAMIN, Jean-F. LACHAPPELLE, Yolande LAVOIE, Robert MAHEU, Victor PICHÉ, Michel ROBILLARD*

Introduction⁽¹⁾

Alors que les Québécois s'apprêtent à prendre un vote important pour leur avenir, il est normal que tous les aspects de la société québécoise y compris les aspects démographiques fassent partie du débat. Science tournée vers l'avenir, mais en même temps bien ancrée dans le passé et le présent, la démographie peut apporter des éclairages importants aux choix qui s'offrent à la population du Québec à court et à long termes.

* a/s Mireille Baillargeon, Direction de la recherche, ministère de l'Immigration, 355, rue McGill, Montréal, Qué.

(1) De larges extraits de ce texte ont été publiés par Le Devoir, le vendredi, 17 mai 1980, sous le titre: "La situation démographique du Québec". Le texte est ici publié dans son entier.

C'est dans ce contexte que nous (un groupe de démographes du Québec) avons décidé d'exposer publiquement notre conception des choses, croyant qu'il n'est pas bon de laisser aux partis politiques le monopole de l'information démographique à cette heure cruciale.

Nous examinerons tout d'abord comment évolue la composition linguistique du Québec et des autres provinces, puis les perspectives d'avenir de l'ensemble de la population québécoise, tout en situant dans le cadre canadien la croissance lente qui l'attend.

Un Canada anglais de plus en plus anglais

Certains ont pu rêver d'un Canada bilingue, où les populations anglophones et francophones, inextricablement liées l'une à l'autre, vivraient un destin commun, voire un mariage. Cela aurait pu se produire, si depuis un siècle et demi, les francophones du Québec qui quittaient leur région à la recherche d'une terre ou d'un emploi, s'étaient davantage dirigés vers les provinces de l'ouest plutôt que vers les Etats-Unis et si les autres provinces canadiennes avaient permis l'épanouissement des minorités françaises plutôt que de chercher à les assimiler, consciemment ou non.

Il y avait là un potentiel considérable puisqu'on a pu estimer que les descendants des francophones québécois résidant aux U.S.A. sont au nombre de deux millions⁽²⁾. Moins nombreux, les descendants de ceux qui se sont installés dans les autres provinces canadiennes représentent des pourcentages de plus en plus faibles de la population, comme en fait foi le tableau 1. Toutes les autres provinces comportent une minorité française généralement peu importante. Seuls les Acadiens du Nouveau-Brunswick représentent un poids démographique porteur d'espoir. Mais l'importance de ces minorités diminue au sein du Canada anglais. Il

(2) Yolande Lavoie, L'émigration des Québécois aux Etats-Unis de 1840 à 1930, Editeur officiel du Québec, 1979.

s'agit là d'une réalité malheureuse qui fait l'unanimité de ceux qui ont étudié la question.

Tableau 1

Pourcentage de la population de langue maternelle française
(Canada, provinces et territoires)

Région	1951	1961	1971
Canada	29,0	28,1	26,9
Terre-Neuve	0,6	0,7	0,7
Île-du-Prince-Edouard	8,6	7,6	6,6
Nouvelle-Ecosse	6,1	5,3	5,0
Nouveau-Brunswick	35,9	35,2	34,0
Québec	82,5	81,8	80,7
Ontario	7,4	6,8	6,3
Manitoba	7,0	6,6	6,1
Saskatchewan	4,4	3,9	3,4
Alberta	3,6	3,1	2,9
Colombie-Britannique	1,7	1,6	1,8
Yukon et Territoires du Nord-Ouest	3,5	3,8	3,0

Source: Recensements du Canada.

C'est ainsi qu'après avoir évalué le pourcentage de personnes de langue usuelle française dans l'ensemble des autres provinces à 7,5% de la population totale en 1941, Robert Maheu prévoyait que ce pourcentage se situerait entre 2,8 et 3,5% en 1991⁽³⁾.

(3) Robert Maheu, Les francophones du Canada, 1941-1991, Editions Parti Pris, Montréal 1970.

Un expert de Statistique Canada, John Kralt, concluait ainsi son étude sur les langues au Canada:

"Il semble que le Canada soit en voie de devenir un pays à deux langues, où le français règne au Québec, l'anglais et le français se partagent les comtés frontalières et l'anglais accapare le reste du pays"⁽⁴⁾.

De son côté, Jacques Henripin écrivait:

"Il semble donc incontestable que la population francophone à l'extérieur du Québec va diminuer dans le futur. Et l'on peut prévoir que vers l'an 2000, 92 à 95% des francophones du Canada vivront dans la province de Québec. Dans les autres provinces, leur pourcentage dans l'ensemble de la population sera partout inférieur à 4 ou peut-être même à 3%, sauf au Nouveau-Brunswick où il sera compris vraisemblablement entre 25 et 30%. On se demandera sans doute si cette érosion des francophones hors du Québec est inéluctable. Sans vouloir jouer le rôle de prophète, nous ne voyons pas ce qui pourrait l'enrayer. Le principal facteur en cause est l'assimilation à l'anglais. En 1971, plus du quart des Canadiens de langue maternelle française qui vivaient à l'extérieur du Québec n'avaient déjà plus cette langue comme langue d'usage. C'était pourtant la première langue qu'ils avaient apprise dans leur enfance. Le mot "érosion" ne semble pas trop fort pour désigner un phénomène d'une telle ampleur"⁽⁵⁾.

Essentiellement, deux facteurs expliquent la diminution du pourcentage de francophones dans les autres provinces: l'assimilation qui vient rogner dans les effectifs francophones, et l'immigration qui, à terme, vient grossir la majorité anglophone. Dans les autres provinces, les transferts linguistiques se font presque à sens unique. Pour un anglophone qui a effectué un transfert vers le français, on trouve

(4) John Kralt, Les langues au Canada, Etudes schématiques, recensement du Canada 1971, bulletin 5, 1-7, page 72.

(5) Jacques Henripin, L'immigration et le déséquilibre linguistique, ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration, Ottawa 1974, page 22.

treize transferts de francophones vers l'anglais⁽⁶⁾.

L'anglicisation des minorités françaises se fait souvent par le biais des mariages mixtes. Comme on le montre au tableau 2, le pourcentage de mariages mixtes est beaucoup plus élevé chez les jeunes générations que chez les plus anciennes. Même si la nuptialité est encore incomplète chez les plus jeunes, on voit mal comment le phénomène pourrait se résorber avec le temps. Il va sans dire que dans ces mariages mixtes, c'est l'anglais qui domine très largement⁽⁷⁾.

Tableau 2

Pourcentage de mariages mixtes chez les personnes mariées
de langue maternelle française, par groupe d'âge, 1971

	15-24 ans (%)	25-34 ans (%)	35-44 ans (%)	45-54 ans (%)	55-64 ans (%)	65 ans et plus (%)
Terre-Neuve	42	42	31	46	38	50
Île-du-Prince-Edouard	55	41	34	18	17	15
Nouvelle-Ecosse	49	42	37	31	23	17
Nouveau-Brunswick	13	12	11	9	7	5
Ontario	35	34	31	28	23	17
Manitoba	46	41	35	28	23	18
Saskatchewan	59	55	47	38	33	23
Alberta	57	56	51	43	35	29
Colombie-Britannique	68	63	60	60	56	47

Source: Charles Castonguay, "La montée de l'exogamie chez les jeunes francophones hors Québec: une cause majeure de l'assimilation croissante des minorités canadiennes-françaises", L'Action nationale, vol. LXVIII, no 3, nov. 1978, pp. 219-224, p. 221.

(6) Robert Maheu, "L'immigration et les francophones canadiens". Revue de l'Association canadienne d'éducation de langue française, vol. 5, numéro 3, novembre 1976.

(7) La Fédération des francophones hors Québec, Deux poids deux mesures, Ottawa, 1978.

Dans les autres provinces, on rencontre aussi un grand nombre de personnes dont la langue maternelle n'est ni le français ni l'anglais. En 1971, plus d'un million deux cent mille d'entre elles avaient adopté le français ou l'anglais à titre de langue d'usage; le français était choisi dans 0,5% des cas et l'anglais dans 99,5% des cas⁽⁸⁾. Cette belle unanimité le démontre clairement: le reste du Canada est un territoire de langue anglaise. Et ce caractère anglais sera de plus en plus marqué.

Un Québec français?

Le développement de la science démographique au Québec, durant les années soixante, a coïncidé avec la fin de la "revanche des berceaux". Rapidement, l'attention s'est portée sur les conséquences de la disparition de la surfécondité traditionnelle des francophones et de l'anglicisation des immigrants. Les conclusions des chercheurs étaient unanimes: à moins que ne survienne quelque autre changement, favorable celui-là, la fraction de francophones au Québec en général, et à Montréal en particulier, continuerait à diminuer dans les prochaines trente années⁽⁹⁾.

Dès lors, la solution s'imposait; il fallait, par quelque action collective, infléchir l'évolution démographique du Québec pour la rendre plus favorable au groupe français. Il fallait que le Québec devienne aussi français que l'Ontario était anglais, selon la formule reprise par plusieurs gouvernements.

D'abord, une multitude d'actions individuelles eurent lieu, allant du consommateur de Montréal qui exigeait d'être servi en français

(8) Recensement du Canada, 1971, bulletin SP-6.

(9) Il faut citer les travaux suivants: H. Charbonneau, J. Henripin et J. Légaré, "La situation démographique des francophones au Québec et à Montréal d'ici l'an 2000", Le Devoir, 4 novembre 1969. R. Maheu, Les francophones...op. cit.; H. Charbonneau et R. Maheu, Les aspects démographiques de la question linguistique, synthèse S 3, Commission Gendron, 1973; J. Henripin, L'Immigration et le déséquilibre linguistique, op. cit.

à l'étudiant francophone qui s'instruisait davantage et qui attendait un emploi à la mesure de sa compétence. Mais l'action fut aussi collective: des syndicats essayaient d'obtenir le droit de travailler en français; le gouvernement du Québec créait le ministère de l'Immigration, dont l'action devait s'étendre de plus en plus dans le domaine de la sélection et de l'intégration des immigrants. Mais surtout, l'Assemblée nationale adoptait d'abord la Loi sur la langue officielle puis la Charte de la langue française qui est appelée à fournir un cadre général propice à l'épanouissement du français au Québec.

A partir de quel moment l'accumulation de ces actions individuelles et collectives devient-elle suffisante pour garantir que l'évolution démographique (et en particulier les migrations et les transferts linguistiques) soit devenue favorable au français au Québec, sinon immédiatement, du moins à terme? C'est une question qui ne fait pas l'unanimité chez les experts. On se souviendra d'une querelle à ce sujet en 1977.

Mais depuis l'adoption de la Charte de la langue française, les démographes voient tous l'avenir dans le même sens⁽¹⁰⁾: sans aller jusqu'à penser que le Québec puisse devenir aussi français que l'Ontario est anglais, du moins d'ici 20 ou 30 ans, on semble assuré que le pourcentage de francophones augmentera au moins un peu au Québec et à Montréal.

Dès lors, la conclusion est facile à tirer: le Québec deviendra de plus en plus français dans la composition de sa population, comme dans sa langue de travail, des communications et de l'affichage.

(10) Deux travaux ont été publiés sur le sujet: Jacques Henripin et Réjean Lachapelle, "Même avec le libre choix scolaire, le groupe anglophone maintiendrait à peine en l'an 2000 ses positions actuelles", Le Devoir, 16 juillet 1977 et: Mireille Baillargeon et Claire Benjamin, "Les futurs linguistiques possibles de la région métropolitaine de Montréal en 2001", Québec Monde, ministère de l'Immigration, numéro 33, novembre 1978.

Deux entités distinctes

Jusqu'ici, nous avons établi deux points: il existe une tendance de fond, très ancienne, qui fait que le Canada anglais devient de plus en plus anglais. D'autre part, on peut maintenant espérer que le Québec devienne de plus en plus français. Sur le plan de la démolinguistique, nous avons affaire à des sociétés dont chacune semble promise à plus d'homogénéité mais qui seront de plus en plus distinctes l'une de l'autre.

Si ces deux populations, l'anglophone et la francophone, étaient entremêlées, si, par exemple, Rimouski, Chicoutimi, Rouyn et Sherbrooke étaient des villes anglophones et si Kingston, Moose Jaw et Victoria étaient des villes de langue française, la cohabitation linguistique dans un même tout serait la seule voie possible. Mais tel n'est pas le sens de l'évolution démographique. Nous assistons à la constitution de deux entités démolinguistiques différentes ayant chacune un territoire bien délimité.

Il faut aussi préciser que ce que nous appelons "groupe linguistique" correspond ici à la "nation", la langue étant pour nous le véhicule de notre culture nationale.

Mais quittons maintenant l'aspect linguistique pour aborder l'évolution de l'ensemble de la population du Québec.

On doit s'attendre à une croissance démographique lente

Depuis 1968, la population québécoise connaît un taux de croissance inférieur à un pour cent. Quatre années ont eu, durant cette période, une croissance particulièrement faible, ce sont les années 1970 (0,2%), 1971 (0,4%), 1977 (0,2%) et 1978 (0,3%). Ce rythme de croissance de la population québécoise est inférieur à celui de la population du reste du Canada. Cette situation n'est pas unique. En effet, la plupart des

pays européens la connaissent actuellement, mentionnons entre autres la Suède et la France. Certains pays industrialisés voient même leur population décroître, telles les deux Allemagnes et l'Autriche.

Ce faible accroissement de la population québécoise est le résultat d'une forte baisse de la fécondité conjuguée à des échanges migratoires peu favorables avec l'extérieur.

Le Québec est passé depuis la fin des années cinquante d'un niveau de forte fécondité (4 enfants par femme) à un niveau inférieur depuis 1970 au taux de remplacement qui est de 2,1 enfants par femme environ. L'évolution fut rapide, faisant basculer le Québec en quelques années du camp des pays du monde à forte fécondité dans celui des pays à faible fécondité. Tous les démographes s'entendent pour dire qu'il ne faut pas s'attendre à ce que la fécondité revienne au niveau d'autrefois, même si une faible reprise semble constituer un scénario plausible aux yeux de plusieurs.

Même si la fécondité se maintient à l'avenir à un niveau voisin du niveau actuel, l'accroissement naturel (l'excédent des naissances sur les décès) va demeurer positif au Québec encore bien longtemps tout au moins jusqu'en 2001 selon les projections démographiques effectuées par le Bureau de la statistique du Québec et par Statistique Canada. Actuellement, l'accroissement naturel est encore de l'ordre de cinquante mille par an, ce qui correspond à un taux supérieur à celui de l'Ontario et de l'ensemble canadien.

Compte tenu du fait que l'on ne doit pas s'attendre pour le Québec à une reprise importante de la fécondité dans les années à venir, sa croissance démographique sera plus ou moins faible selon les tendances des mouvements migratoires. Or, dans le passé, le solde migratoire (ou balance des entrées et des sorties interprovinciales et internationales) a été souvent négatif, signifiant que le Québec enregistrait plus de sorties que d'entrées. On ne peut pas dire cependant que cette tendance

s'est accentuée avec le temps ou s'est, comme certains veulent le laisser croire, aggravée depuis novembre 1976. Les années 1969 à 1972 ont aussi connu de fortes émigrations nettes, semblables à celles qui se sont produites en 1977 et 1978. D'autre part, l'année 1978 malgré une forte émigration nette, a connu une légère amélioration des échanges migratoires du Québec par rapport à l'année 1977 par suite d'une baisse du volume des sorties. Les dernières estimations des migrations laissent de plus présager que cette amélioration s'est poursuivie en 1979. En effet, les estimations des migrations interprovinciales des trois premiers trimestres de 1979 et les statistiques de l'immigration internationale pour l'année entière indiquent une stabilité des entrées et une diminution des sorties interprovinciales ainsi qu'une augmentation importante du volume des immigrants étrangers admis au Québec par rapport à 1978.

L'amélioration du solde migratoire interprovincial s'explique surtout par l'amélioration sensible de la situation économique relative du Québec qui a connu en 1979 une croissance économique supérieure à celle de l'ensemble canadien.

D'autre part, l'application de l'entente Couture-Cullen, qui a donné au Québec en février 1978 le pouvoir de sélection concernant l'immigration internationale, a permis également d'augmenter le volume des entrées internationales en 1979 grâce au recrutement d'un plus grand nombre d'immigrants, y compris plusieurs milliers de réfugiés. Cette entente nous permet d'espérer en outre que non seulement le Québec recevra désormais le nombre d'immigrants correspondant à sa capacité ou à sa volonté d'accueil, mais aussi que les immigrants étrangers, étant mieux informés de la réalité québécoise avant leur arrivée, l'accepteront mieux, s'y intégreront plus facilement et auront ainsi moins tendance à quitter que par le passé. La maîtrise de l'immigration internationale peut favoriser une diminution de l'émigration. Il ne faut pas cependant espérer que toute l'émigration hors du Québec pourrait en être résorbée puisqu'elle est constituée non seulement d'immigrants mais aussi de Canadiens des autres provinces qui retournent dans leur région d'origine et

de nombreux Québécois. Une amélioration du développement économique permettrait mieux que toute autre mesure d'atteindre cet objectif.

Faisons face au défi d'une croissance lente

On prévoit une croissance démographique lente pour la population québécoise. Ceci n'est pas particulier au Québec mais constitue au contraire le défi auquel ont à faire face l'ensemble des pays industrialisés. Il convient donc de s'interroger sur les conséquences d'une faible croissance de la population sur l'ensemble de la société.

Une des conséquences du fléchissement de la fécondité au Québec est le vieillissement de la structure par âge de sa population, c'est-à-dire l'augmentation relative des personnes âgées de plus de 65 ans. D'ailleurs, la population québécoise vient de franchir, entre 1976 et 1978, le seuil de 8% fixé par l'ONU pour classer les pays comme ayant une population "vieille". Selon les prévisions, cette proportion devrait s'élever aux environs de 11 à 13% en 2001 au Québec. Il est bon toutefois de noter que cette importance relative des personnes âgées est aussi prévue pour les autres provinces canadiennes ainsi que pour les Etats-Unis et qu'elle est déjà atteinte et même dépassée dans plusieurs pays européens. Mentionnons particulièrement les deux Allemagnes, la Suède et l'Autriche qui ont depuis plusieurs années franchi les 15%, la France, la Norvège, la Belgique, le Danemark et le Royaume-Uni, les 13%.

Notons cependant que ces sociétés en voie de vieillissement continueront à renfermer dans leur sein des effectifs jeunes, ces derniers seront bien sûr beaucoup moins importants qu'à l'heure actuelle mais ils représenteront toutefois, si l'on se réfère aux moins de 20 ans, entre 25 et 29% de la population québécoise en 2001.

En ce qui concerne les autres secteurs de la société, le consensus se fait moins facilement. En particulier les relations entre la croissance démographique et la croissance économique ont suscité de nombreuses

polémiques.

Afin de cerner le défi qui attend le Québec dans les années à venir, il faut se demander si une faible croissance de la population permet une croissance soutenue de son économie et quelles en sont les conséquences tant sur la demande que sur l'offre.

Relativement au premier aspect, les tenants de la croissance font valoir la stimulation de la demande qu'entraîne un accroissement soutenu de la population. A cela, on peut répondre qu'une réorientation des habitudes de consommation et du mode de vie pour les axer plus sur la qualité de la vie peut tout aussi bien maintenir la production. Certes l'appareil de production devra s'adapter à de nouveaux modèles de consommation où l'accent devra être mis davantage sur la demande des services. Peut-être la notion du "plus-avoir" qui a dominé jusqu'à tout récemment cédera-t-elle sa place à celle du "mieux-être". Pour ce qui est des économies d'échelle réalisées par une population qui s'accroît, bon nombre d'économistes soutiennent qu'il faut viser davantage à l'ouverture de débouchés internationaux qu'à un accroissement numérique du marché domestique.

En ce qui concerne l'offre, les partisans de la croissance invoquent les inconvénients du vieillissement de la population active qui constitue selon eux un frein à l'introduction de nouvelles connaissances et empêche l'adaptation de la population active aux besoins changeants de l'économie. Ils font également mention de la charge des retraités qui se fera de plus en plus lourde pour les actifs. Peut-être serait-il bon de préciser dès le départ que la population active du Québec n'est pas appelée à diminuer dans un proche avenir, à tout le moins tant que les générations du baby-boom demeureront dans les âges actifs. En outre, le travail féminin devrait continuer à s'accroître si l'on tient compte entre autres de la faiblesse du taux d'activité des femmes du Québec en regard de ceux d'autres provinces ou d'autres pays. On doit donc escompter une croissance de la population active, bien qu'à un rythme plus lent que

par le passé, et non une diminution.

Quant aux problèmes relatifs à la compétence et à la capacité d'adaptation de cette main-d'oeuvre, la formation des adultes et le recyclage devraient permettre de les pallier. Enfin la charge des retraités ne doit pas être sous-estimée, mais c'est à tort qu'elle soulève des propos alarmistes. D'une part, le taux de dépendance (nombre de dépendants pour 100 personnes âgées de 15 à 64 ans), est appelé à diminuer, l'augmentation du poids des personnes âgées étant plus que compensée par la baisse du poids des jeunes. D'autre part, l'augmentation des dépenses publiques pour subvenir aux besoins des personnes âgées pourrait être contrebalancée par une diminution des dépenses pour les jeunes⁽¹¹⁾. Il faut toutefois mentionner que le transfert d'un certain nombre de points du PNB des jeunes vers les vieux, ou, si l'on préfère du secteur de l'éducation à celui des affaires sociales, ne sera pas une tâche aisée.

Selon nous, le développement économique du Québec ne devrait pas être compromis par une croissance démographique faible puisqu'il dépend aussi bien de l'évolution technologique, de l'accumulation du capital et de la formation de la main-d'oeuvre que du nombre de personnes habitant le territoire.

Un autre inconvénient évoqué par les tenants de la croissance a trait aux conséquences d'une faible croissance sur le plan électoral. En ce qui concerne le vieillissement de l'électorat qui pourrait entraîner un certain conservatisme politique, on peut penser que la formation permanente pourra quelque peu en atténuer l'effet. On prétend volontiers qu'une population plus vieille résiste davantage aux changements, protégeant ses acquis au lieu d'aménager son avenir; mais, s'il en est ainsi, ne peut-on pas miser sur un changement de mentalité chez les personnes

(11) Voir à ce sujet l'article de Neil B. Ridler, "Some economic implications of the projected age structure of Canada", Analyse des Politiques, vol. 4, automne 1979.

du troisième âge? Il est intéressant de citer ici le cas de la Suède qui, déjà en 1950, voyait sa population âgée de 65 ans et plus représenter 10% de ses effectifs totaux et qui n'a pas cessé de vieillir depuis. Or, les mesures sociales de ce pays n'ont-elles pas, en vertu de leur caractère progressiste, servi de modèle à bien des pays occidentaux au cours des vingt dernières années? L'âge n'est donc qu'un des facteurs du comportement électoral.

Le poids des Québécois au Canada

Puisque le Québec sera de plus en plus français dans un Canada de plus en plus anglais, il est de toute première importance de souligner l'évolution à la baisse du pourcentage que représentent les Québécois dans l'ensemble canadien. Les données sont présentées au tableau 3.

Tableau 3

Pourcentage de Québécois dans la population canadienne,
de 1851 à 1971

Année	% de Québécois
1851	36,5
1861	34,4
1871	32,3
1881	31,4
1891	30,8
1901	30,7
1911	27,8
1921	26,9
1931	27,7
1941	29,0
1951	29,0
1961	28,8
1971	28,0

Source: M.V. George, La croissance démographique au Canada, Recensement du Canada 1971, bulletin 5.1-1, page 30.

Statistique Canada prévoit que la tendance se poursuivra d'ici la fin du siècle et qu'en l'an 2001, la fraction de Québécois dans l'ensemble canadien se situera entre 23 et 24%⁽¹²⁾. C'est dire que le poids démographique et, par conséquent, le poids politique des francophones iront en diminuant au Canada selon les données et les projections de l'administration fédérale. En ira-t-il toujours ainsi? Aussi loin que nous pouvons interroger l'avenir, nous, démographes, ne pouvons que confirmer ces prévisions.

Conclusion

En terminant, il est utile de rappeler certaines données importantes. Le Québec et le reste du Canada constituent deux entités démographiques qui se différencient de plus en plus et qui se réfèrent chacune à un territoire bien délimité.

Ceci ne veut toutefois pas dire que les minorités "disparaîtront", pour reprendre un vocabulaire trop utilisé et qui malheureusement dénature les faits. Selon toutes les prévisions démographiques que nous connaissons, les Anglo-Québécois devraient encore représenter un nombre substantiel à l'aube du prochain millénaire et il n'est pas certain que leur effectif doive diminuer en termes absolus même si leur poids relatif dans la population québécoise évoluera vraisemblablement à la baisse.

Le Québec fait de plus en plus d'effort pour bien sélectionner ses immigrants. Par ailleurs, l'Assemblée nationale a adopté des lois qui favoriseront l'intégration des immigrants à la majorité francophone. Dans ce contexte, l'immigration que favorisent de bonnes conditions économiques ne doit plus être perçue comme une menace pour la majorité francophone, mais comme un apport enrichissant à tous points de vue pour les Québécois.

(12) Statistique Canada, Projections démographiques pour le Canada et les provinces, 1976-2001, catalogue 91-520, 1979.

Enfin, la population du Québec, comme celle de la majorité des pays industrialisés, est appelée à connaître une croissance lente et elle est engagée dans un processus irréversible de vieillissement qui ne présente pas que des désavantages, mais qui implique certaines reconversions.

Plus inquiétante sans doute est la perte relative du poids démographique du Québec dans l'ensemble canadien et ses conséquences politiques.

Avril 1980